

Termes de Références (TDR) pour le recrutement d'Accompagnateurs Spécialisés (AS) des bénéficiaires FSP du Projet de Filets Sociaux de Sécurité du Gouvernement Malagasy, financé par l'Etat Malagasy et mis en œuvre par le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) avec le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID)

DISTRICT DE VONDROZO – REGION ATSIMO ATSIANANA

A. CONTEXTE

L'ensemble des cadres de référence des orientations politiques nationale, dont en particulier les Documents relatifs à l'Initiative Emergence de Madagascar (IEM), la Politique Générale de l'Etat (PGE) et la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) fixent parmi les Objectifs prioritaires le relèvement et la réhabilitation des couches vulnérables.

Le Gouvernement de Madagascar continue de renforcer le programme de protection sociale en adoptant un mécanisme de transfert de ressources financières envers le programme de filets sociaux de sécurité prioritaires. Ce mécanisme prévoit la dotation d'une ligne budgétaire sur financement interne du projet filets sociaux de sécurité géré par le FID à partir de la Loi de Finances 2020 pour la réalisation des sous composantes TMDH (Transferts monétaires pour le Développement Humain) et FSP (Filets sociaux Productifs) dans des nouveaux Districts présélectionnés sous la coordination du Ministère de la Population de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) et mis en œuvre par le FID.

Le FID, désigné pour assurer la mise en œuvre des activités souhaite alors faire appel à des prestataires de service dans le domaine de la formation des adultes, la socio-organisation et la mobilisation sociale pour la mise en œuvre des activités d'accompagnements aux transferts monétaires du programme Filets Sociaux Productifs.

Les présents termes de référence sont établis à l'endroit des Consultants Individuels dans le cadre du programme Filets Sociaux Productifs (FSP).

B. OBJECTIF DE LA MISSION ET DESCRIPTION DU PROJET

La sous composante FSP consiste à valoriser le capital humain et à bâtir des actifs productifs pour les ménages par le biais de travaux d'aménagement réalisés en haute intensité de main d'œuvre, de formations techniques sur la production agricole, et de mesures pour assurer l'inclusion économique et le bien-être de la famille.

L'objectif de l'opération est de sortir les ménages du cercle de la pauvreté en :

- Créant des revenus supplémentaires pour les ménages bénéficiaires durant les périodes difficiles de l'année,
- Bâtissant des actifs productifs pour augmenter la résilience des ménages les plus vulnérables
- Transformant le paysage pour un Développement Durable
- Promouvant le développement du capital humain

La population cible de cette sous-composante est constituée des ménages les plus pauvres dans des zones sélectionnées. Les bénéficiaires recevront un transfert monétaire en contre partie des travaux effectués pour ceux qui sont aptes au travail et un transfert non conditionnel pour ceux qui sont invalides. Le FSP intervient dans une communauté au niveau d'un Terroir – un regroupement de fokontany – villages partageant les mêmes ressources.

Les ménages bénéficiaires de ce programme seront sélectionnés par une méthodologie déjà élaborée et décrite dans les manuels d'opérations du FID.

La mise en œuvre des activités d'accompagnements au transfert monétaires est confiée aux Consultants individuels spécialisés en formation des adultes, la socio-organisation et la mobilisation sociale pour la mise en œuvre des activités d'accompagnements aux transferts monétaires du programme Filets Sociaux Productifs. Les Consultants/Agences sont recrutés par le FID conformément à son Manuel de passation de marchés approuvé par la Banque mondiale.

Le programme FSP cible 1500 ménages vulnérables et est à réaliser dans le District de Vondrozo.

Les objectifs de la mission confiée par le FID pour l'AS FSP sont cadrés dans les points suivants :

- La préparation des interventions sur terrain en participant au processus de planification et de ciblage
- La restauration du capital humain à travers la promotion de l'éducation, la santé, la nutrition, la gouvernance citoyenne et la sensibilisation des bénéficiaires à fréquenter les services sociaux de base.
- La promotion de l'équité et le renforcement de la résilience par des activités qui se focalisent sur l'inclusion économique en l'occurrence en inclusion financière et productive
- La supervision des paiements des transferts des bénéficiaires.
- Le respect des mesures de sauvegarde environnementale et sociale.

C. MISSIONS DES ACCOMPAGNATEURS SPECIALISES

1) Etapes clés et intervenants

L'accompagnateur spécialisé participe aux étapes clés du programme FSP, à savoir la Planification des activités, le ciblage communautaire et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement liées aux inclusion économique et développement et bien-être de la famille. Les détails de ces activités sont dans le manuel de procédure FSP.

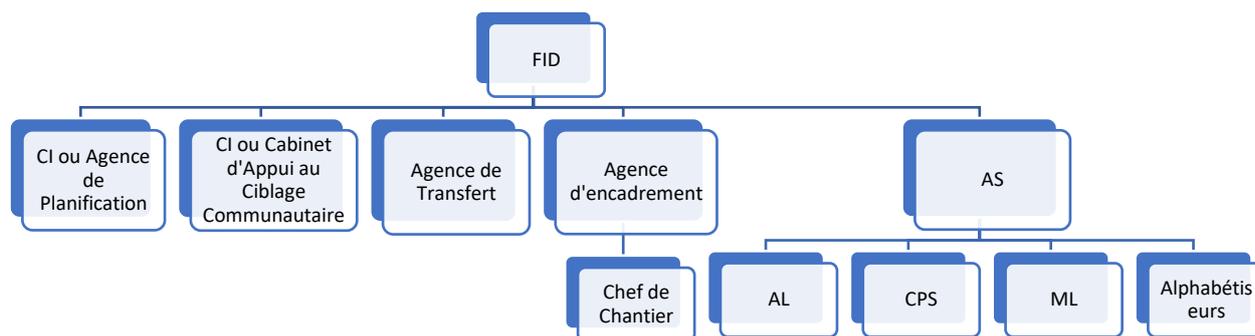
PHASE	ACTIVITES	SOUS - ACTIVITES	INTERVENANTS
PLANIFICATION	Identification et priorisation des terroirs	Participation à la formation sur les : <ul style="list-style-type: none"> - Processus de planification - Priorisation des communes - Identification et délimitation des terroirs - Priorisation des terroirs - Diagnostic participatif 	FID
		Mobilisation (Info sensibilisation/communication) et préparation de l'AG : affichage et partage d'information (objectif du programme, FID, contrat ménage, contrat foncier, ...)	CI- AS – Fkt
		Identification des différents espaces délimitant un terroir donnant ainsi le nombre de terroirs	
		Priorisation des terroirs par rapport aux notes des communes touchées	CI- AS – Fkt
		Validation des terroirs	CI- AS- CTISD- FID
	Diagnostic participatif	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion communautaire dans chaque commune des terroirs priorités - Identification des problèmes liés à la production et priorisation des solutions proposées 	CI/APL – AS - FKT
Identification des chantiers, des activités et des thèmes de formation y afférents		CI/APL - AS	
CIBLAGE	Informations - Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation (Info sensibilisation/communication) et préparation de l'AG : affichage et partage d'information (objectif du programme, FID, contrat ménage, contrat foncier, ...) Conduite AG et Mise en Place CPS 	CI/CACC - AS

PHASE	ACTIVITES	SOUS - ACTIVITES	INTERVENANTS
		- Formation des CPS	
	Validation Communautaire	Mobilisation et préparation de l'AG de validation communautaire des ménages sélectionnés	CI/CACC – AS - CPS
		Information de la communauté sur la suite des actions après la validation communautaire	AS - CPS
	Préparation à l'Enregistrement	Mobilisation et préparation pour l'enregistrement	CI/CACC /AS/CPS
		Appui-conseil au CPS pour l'enregistrement	
	Affichage liste des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage liste - Recueil et traitement des plaintes - Préparation pour l'enregistrement 	CI/CACC /AS/CPS
	Enregistrement/Contractualisation	Enregistrement et prise de photos	CI/CACC /AS/CPS
		Paiement des perdiem des CPS	
Contractualisation des ménages enregistrés			
Dispatch cartes des bénéficiaires	Dispatch des livrets avec photos signés cachetés et plastifiés	AS	
PAIEMENT	Assistance aux transferts aux bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Supervision des paiements - Recueil des problèmes rencontrés - Prévention des malversations/corruptions 	AS
Mise en œuvre des MACC	(IP) Formation Technique Accompagnement pour l'autonomie des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance à l'espace productif - Collecte de données lors des VAD - Conscientisation des ménages sur l'adoption technique 	AS - Chef de Chantier
	(IP) Formation pour la Maîtrise de marché	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en cascade : des Accompagnateurs Locaux vers les bénéficiaires en Espace Productif tout en mettant œuvre l'approche interactive type TT4D - Collecte de données et suivis lors des VAD 	AS
	(IP) Formation à la Permaculture	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance à l'espace productif - Collecte de données lors des VAD - Conscientisation des ménages sur l'adoption technique 	AS et Chef de Chantier

PHASE	ACTIVITES	SOUS - ACTIVITES	INTERVENANTS
	(IF) Education Financière : - Elaboration de budget - Gestion des dettes - Création d'épargne - Analyse coût-bénéfice - Plan d'affaire simplifié	- Formation en cascade : des Accompagnateurs Locaux vers les bénéficiaires en Espace Productif tout en mettant œuvre l'approche interactive type TT4D - Collecte de données et suivis lors des VAD	AS
	IF CdP	- Collecte de données lors des VAD - Conscientisation des ménages à effectuer une épargne individuelle - Sensibilisation à l'épargne lors des jours de paiement	AS – AL- Agence de transfert
	IF AVEC	- Création des AVEC au niveau des GT - Suivi à chaque changement de phase	AS
	DBEF DPEI	- Mise en place des CRECHES MOBILES Formation et supervision des activités des ML - Mise en œuvre de l'EDUCATION PARENTALE pendant l'inter cycle Mise en place l'Espace parent et enfant	AS
	DBEF ALPHABETISATION	- Mise en œuvre de l'alphabétisation des adultes suivant l'approche du MEN	AS
	DBEF Sensibilisation	- Conduite des séances de sensibilisations sur diverses thématiques (santé, éducation, nutrition, SES, gouvernance citoyenne) en mettant en œuvre l'approche TT4D	AS – partenaires
Suivi évaluation communautaire (pour les groupes de travail randomisés)	Réunion d'évaluation communautaire	- Organisation de la réunion ; - Mobilisation sociale (autorités, communauté bénéficiaire) ; - Préparation de la réunion et tenue de la réunion	CI/API – AGECE CPS-ML-AL-AS-AGECE CI/API

PHASE	ACTIVITES	SOUS - ACTIVITES	INTERVENANTS
	Réunion de planification par la commission restreinte des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la réunion ; - Mobilisation des acteurs ; - Préparation et tenue de la réunion 	CI/API FID (CP, SOGC) CI/API

2) Organigramme



D. ZONES D'INTERVENTION

REGION	DISTRICT
Atsimo Atsinanana	Vondrozo
01 Région	01 District

E. AUTRES OBLIGATIONS

- Ouvrir un compte bancaire spécifique au micro-projet : le consultant doit avoir un compte dans une banque agréée pour recevoir exclusivement les fonds destinés à financer les microprojets du FID ;
- Editer le contrat entre le FID et le consultant... en trois exemplaires originaux (dans le cas où c'est prescrit dans le contrat) ;
- Démarrer les travaux au plus tard 10 jours après réception de l'ordre de service ;
- Prendre des photos de xxxx, localiser GPS, ...
- Tenir à jour les livres de caisse et de banque retraçant l'utilisation des financements confiés par le FID pour la mise en œuvre de l'activité ... ;
- Etablir et soumettre au FID les rapports demandés dans les délais prévus ;
- Conserver les documents : le consultant doit conserver une copie de tous les documents comptables et des pièces justificatives d'achat de matériels et outillages et de paiement pendant au moins cinq (05) ans ;
- Rapporter le déroulement et les thèmes des séances renforcement des capacités réalisées avec tout autre intervenant ;
- Assister aux audiences publiques effectuées par le FID sur l'activité.
- Assister aux réunions liées au suivi évaluation communautaire (SEC) ;
-

F. CONDITIONS DE TRAVAIL

Le FID mettra à la disposition des consultants individuels AS les supports, le guide, les kits et les matériels de formation et d'accompagnement des bénéficiaires nécessaires pour chaque activité ou thème. Charge aux consultants les frais relatifs aux séjours de mission par thème (déplacement, hébergement, crédit téléphonique, connexion internet, ...)

Certaines activités nécessitent l'utilisation d'un smartphone et d'un ordinateur. Le FID ne prend pas en charge la dotation de ces matériels. En conséquence, le consultant prendra toutes les dispositions nécessaires pour la disponibilité de ces matériels lors de la réalisation de sa prestation.

Les consultants distribueront ces supports aux acteurs communautaires (AL, ML, Alphabétiseurs, CPS) présentes aux formations et rendront les restes au FID à la fin de la mission. Ces distributions feront l'objet de décharge signé par les acteurs communautaires.

Après les formations, le travail effectué sera évalué suivant un check List des obligations des Consultants sur la base des Termes de référence. En cas de non satisfaction, le paiement sera suspendu. Si les défaillances ne sont pas remédiées, le contrat sera résilié.

Les activités de formation et d'accompagnement seront réalisées suivant un planning défini entre le FID et le consultant.

Les Consultants Individuels Accompagnateurs spécialisés seront contractés pour un (01) an renouvelable après évaluation de performance.

L'accompagnateur spécialisé aura à effectuer des déplacements fréquents sur le terrain voire à y résider temporairement.

Le consultant est règle vis-à-vis de toute obligation fiscale

G. CADRE DES RESPONSABILITES

Le FID :

- Organise des formations au profit des AS avant qu'ils commencent à travailler avec les communautés
- Etablit la répartition des acteurs communautaires à former et à encadrer par AS
- Fournit en temps opportun le guide, outils, supports, kits et matériels nécessaires aux formations et d'accompagnement des bénéficiaires
- Paye les rémunérations des CI AS suivant les dispositions contractuelles en vigueur
- Sensibilise les communautés sur la signification et la nécessité des activités d'accompagnement
- Met à disposition de l'AS les « fonds confiés » nécessaires à la mise en œuvre des activités MACC pour : La mise en place des espaces physiques dédiés au crèche mobile et EBE (achats et transports) ; Le paiement des indemnités et motivations des acteurs communautaires (AL, ML) et des agents de santé pour les interventions dans les EBE ; La réalisation des formations des AL, Alphabétiseurs, ML et CPS ; L'élaboration/la révision des contrats fonciers, l'installation des latrines/ fosses à ordures et dispositifs de lavage des mains au niveau des EBE

Les Consultants individuels accompagnateurs spécialisés :

- Participent aux séances de formation organisées par le FID/ses partenaires, nécessaires à la mise en œuvre des activités. Les frais de déplacement, hébergement et restauration non pris en charge par le Projet sont à la charge du Consultant Individuel AS.
- Communiquent aux communautés locales les calendriers de formation suffisamment en avance (par le biais d'une émission-radio et des affiches)
- Mobilisent les participants aux formations / ateliers locaux
- Respectent les calendriers de formation des acteurs communautaires convenus et communiqués aux communautés
- Suivent les manuels mis à disposition et respectent le plan de session de formation des AL et ML
- Procèdent aux formations des acteurs communautaires
- Procèdent aux accompagnements des EBE
- Respectent rigoureusement la méthodologie, le processus et le calendrier de mise en place des AVEC conformément au guide d'animation
- Respectent toutes les clauses des Termes de Référence établis
- Respectent les calendriers de livraison des livrables
- Effectuent des comptes rendus partiels à la fin de chaque semaine de l'avancement des activités

- Prennent des photos des activités, en particulier des cas évidents de changement de comportement
- Participent au suivi évaluation communautaire
- Etablissent des TDR d'activités à chaque descente sur terrain pour validation du Référent MACC et RFSP (planning de mission)
- Assurent la sécurisation des fonds confiés (sans imputer des dépenses au Projet)

H. LIVRABLES

L'AS s'engage à livrer au FID, en version physique et électronique :

Livrables	Phase	Contenus	Livraison
Rapport de démarrage		Mise en exergue de l'approche Methodologique et le Chronogramme des activités	5 jours calendaires après la prise en Main
Rapport d'accompagnement	Planification	Récapitulation de l'identification, la priorisation des terroirs et le diagnostic participatif	Mensuel et suivant l'avancement des activités par phase. A remettre au plus tard (05) jours calendaires après la fin des prestations sur le terrain.
	Ciblage	Récapitulation de l'autoinscription, validation communautaire, enregistrement et contractualisation, dispatch des cartes bénéficiaires	
	Rapport de Formation	Rapport de formation des AL, Alphabétiseurs, ML et CPS	
	Accompagnement	Récapitulation des activités d'accompagnement (faits saillants et recommandations), remise des éléments et pièces justificatives sur l'utilisation des Fonds confiés	
Rapport Final		Récapitulation de la prestation (écart de réalisation, suggestion d'amélioration)	A la fin de prestation

I. DUREE DE LA PRESTATION

Le contrat de l'AS durera 24 mois dont 12 mois ferme et 12 mois en deux tranches conditionnelles de 6 mois avec comme condition d'affermissement : une évaluation positive de la tranche précédente.

Il percevra une rémunération mensuelle forfaitaire. Les activités varient en fonction de la phase du projet FSS, mais en moyenne il passera mensuellement 20 jours calendaires sur terrain et le reste des jours ouvrables au bureau du FID.

ACTIVITES	DUREE APPROXIMATIVE (j)	OBSERVATIONS
ETAPE : PREPARATION	44	
Prise en main, formations en planification, ciblage communautaire, en approche TT4D, en Inclusion productive (suivi adoption technique, appui CGE, renforcement de capacité en Maîtrise du marché), en inclusion financière, AVEC, DPEI, Alphabétisation, en santé publique, ect.		

ACTIVITES	DUREE APPROXIMATIVE (j)	OBSERVATIONS
ETAPE : MISE EN ŒUVRE PLANIFICATION	30	
Identification et délimitation des terroirs, Priorisation des terroirs, Diagnostics participatifs, Identification des chantiers et des activités (contrats sociaux émergés)		
ETAPE : MISE EN ŒUVRE CIBLAGE	29	
Informations - Communication - AG et mise en place CPS, Formations, encadrement et appui aux intervenants locaux (CPS, ...), Recueil et traitement des plaintes (avec les CPS), Dispatch des livrets avec photos signés cachetés et plastifiés		
ETAPE : MISE EN ŒUVRE MACC	30	
Mise en œuvre des activités DBEF, Inclusion Economique dans EP, EBEet LP y compris suivi AL,ML et alphabétiseurs	20	Par mois
Reporting et consolidation des rapports ML,AL et alphabétiseurs (toutes prestations, tous sites)	Reste des jours ouvrables	Par mois
Participation au suivi évaluation communautaire (SEC)	1	Par intervention FSP

J. PROFIL REQUIS

Diplôme :

Licence de préférence en Sciences Sociales

Expérience(s) dans le domaine, en général, dans les 05 dernières années :

Au moins 2 ans d'expérience professionnelle en développement rural, renforcement des capacités, communication pour le changement de comportement et en mobilisation communautaire.

Expérience(s) spécifique(s) dans le domaine particulier, dans les 05 dernières années :

Au moins 2 ans d'expérience en tant que socio organisateur ou animateur ou accompagnateur de bénéficiaires

Autre(s) critère(s) qui pourraient départager les consultants :

Expérience dans la zone d'intervention